

Communications officielles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **12 (1904)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

purée, bourgeonnante, demande le pansement rare.

Les pansements humides et gras sont les pires au point de vue de l'épidermisation et ils ont le grave inconvénient de devoir être renouvelés souvent. Le soin continu a la même action nocive sur les plaies cutanées. Le tissu imperméable entretient une atmosphère humide défavorable. Il faut le recouvrir d'un bandage ouaté légèrement compressif. C'est le pansement sec qui est le plus favorable pour la cicatrisation des brûlures.

Il faut se méfier de l'iodoforme et employer de préférence le sous-nitrate de bismuth ou le thiol.

En résumé, quelle que soit le degré et l'étendue de la brûlure, il faut d'abord la désinfecter par un savonnage minutieux, bien sécher, puis appliquer un pansement sec au bismuth ou au talc que l'on laissera en place le plus longtemps possible, autant que le permettra la température du malade.

Communications officielles

Société Militaire Sanitaire Suisse

Le Comité Central aux Sections :

Chers camarades,

Nous avons l'avantage de vous informer qu'ensuite d'un commun accord avec la section de *Lucerne*, notre prochaine assemblée des délégués est fixée aux samedi et dimanche 14 et 15 mai. Les sections qui auraient des propositions à présenter pour l'ordre du jour sont priées de nous les transmettre *d'ici à fin mars*.

Maintenant nous attirons votre attention sur les nouveaux statuts et règlements de la Société de la Croix-Rouge qui vous ont été expédiés en son temps et dont nous vous prions de prendre bonne note.

Nous rendons, en outre, très attentives les sections qui n'ont jusqu'à ce jour pas encore daigné nous envoyer leur rapport annuel, lequel devait être entre nos mains jusqu'au 15 janvier dernier au plus tard. Nous verrons à appliquer l'art. 6 des statuts centraux, ce qui est un peu désagréable pour nous, mais la faute est due à ces sections toujours trop négligentes.

Il est de notre devoir, ce qui est du reste un plaisir pour nous, de porter à votre connaissance que nous nous sommes rendus à Genève et Martigny en vue de fonder deux nouvelles sections. Grâce à l'appui de MM. les docteurs Wartmann, Lardy, Braun et Ribordy, nous avons un grand espoir et n'attendons plus que les statuts de ces deux sections en voie de formation actuellement.

* * *

Le *Comité central* rappelle à ses sections que le délai pour les travaux de concours écrits a expiré le 1^{er} mars. Tous les envois qui nous sont parvenus dès cette date n'ont pu être pris en considération.

* * *

La subvention annuelle qu'alloue le Département Militaire fédéral à notre société est de 1500 fr. pour l'année 1903.

Comme vous le remarquerez, cette subvention se trouve augmentée de 400 francs, ceci grâce à l'appui, à la prise en considération d'une demande qui lui a été adressée et de l'intérêt que porte à notre association M. le Médecin en chef. Aussi, qu'il reçoive ici l'expression de nos remerciements bien sincères et de toute la reconnaissance qui lui est due.

Selon sa proposition, cette somme se répartit comme suit entre les sections : Aarau 13 fr.; Bâle 175, Bienne 46, Deggersheim 26, Fribourg 29, Glaris 11, Hérिसau 68, Lausanne 32, Lichtenstein

13, Liestal 48, Lucerne 16, St-Gall 117, Straubenzell 48, Unteraargau 16, Vevey 46, Wartau 18, Wald-Rüti 37, Winterthour 45, Zurichsee 35 et 661 fr. à la Caisse centrale, y compris la quote-part des sections de Amrisweil, Berne, Chaux-de-Fonds et Entlebuch. Ces sections ayant fait défaut à l'art. 6 des statuts centraux, elles ne participent pas à cette subvention et leur part revient donc de droit à la Caisse centrale.

Nous osons espérer qu'après cette décision que prévoit cet art. 6, les sections sauront mieux à l'avenir se conformer aux prescriptions du Comité central et observer les délais fixés. Combien la tâche de votre comité directeur sera-t-elle rendue plus facile tout en se souvenant *que notre association est une société militaire.*

Nous vous saluons cordialement.

Au nom du Comité Central :

Le Président,
E. POULY.

Le Secrétaire,
P. DELACRAUSAZ.

Echos et Nouvelles

Ça et Là

C'était le samedi 30 Janvier dernier dans la "Zunftsaale zu Safran", la fête anniversaire de la section de Bâle de la Société Militaire Sanitaire Suisse, l'anniversaire attendu, cette fois surtout, avec plus d'impatience par les membres et les amis de cette section.

Un programme, fort bien composé, une renommée rapidement acquise, ont fait de cette soirée du 23^{me} anniversaire une des mieux réussies à tous les points de vue.

Le retour régulier des mêmes fêtes, comme le retour régulier des mêmes travaux a quelque chose qui charme tout cœur bien fait.

C'est toujours avec une joie bien légitime que chaque membre de la section

de Bâle voit arriver la célébration de sa fête annuelle. Chacun a du reste fait de son mieux pour rivaliser d'entrain afin de faire passer des heures agréables aux personnes qui avaient répondu à cette modeste invitation.

Pour les vieux, c'est une occasion de quitter les soucis des affaires pour retrouver les anciens collègues et revivre les doux instants du passé; pour les jeunes, c'est le plaisir de se rencontrer avec tous les amis et passer de joyeux moments avec eux.

Passons à la partie officielle. — Vers 9 heures du soir, l'infatigable orchestre commence la soirée par quelques morceaux de musique. Citons entre autres «*Ich grüsse Dich*». Ensuite le dévoué président M. U. Labhart a, en termes des mieux tournés, souhaité la bienvenue à tous ceux qui, d'une manière ou de l'autre font preuve d'intérêt et de dévouement.

Un membre du comité central fut délégué pour prendre part à cette charmante partie familière. Il en a remporté le meilleur souvenir et il ne lui reste qu'à présenter à ses camarades de Bâle, ses sincères remerciements. Il est rentré dans ses foyers enchanté de la réception toute cordiale dont il fut l'objet. Il s'agissait, en même temps pour ce délégué de décerner le diplôme de membre d'honneur à M. Edouard Zimmermann, en présence des siens et de tous ses camarades, ceci en reconnaissance de son dévouement et des services éminents rendus à la Société Militaire Sanitaire Suisse. Inutile de dire que le moment fut solennel en présence de plus de 200 personnes. Dans sa réponse, M. E. Zimmermann a remercié, très chaudement pour la reconnaissance que lui avait témoigné la société à laquelle il se sentait fier d'appartenir et a fait sentir une fois de plus qu'il y restait toujours très attaché.

L'ordre du programme suit son